Agent des Opérations Aériennes

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

OPSFORM Aurélie Turbiez 07.66.33.14.70 contact@opsform.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Tests

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Être majeur Casier judiciaire vierge

Prérequis pédagogiques :

Baccalauréat, équivalence ou test de sélection Notions d'Anglais ou autres langues

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'Agent des Opérations Aériennes est le centre névralgique d'une compagnie aérienne. La préparation des vols consiste à élaborer un dossier de vol complet pour le commandant de bord et son co-pilote. Une confiance absolue entre les OPS et l'équipage permettra d'effectuer un vol dans des conditions de sécurité optimale.

Contenu et modalités d'organisation

MÉTÉOROLOGIE - La température : l'humidité et le point de rosée, les brouillards. - Le givrage. - Les nuages : caractéristiques, formation, classifications. - La pression atmosphérique : mesure et unités de mesure. - Le vent : les turbulences, les précipitations, le cisaillement de vent. - La composition du dossier météo : TAF, METAR, carte des vents, TEMSI, SIGMET, SPECI. - Notions de calages altimétriques. CIRCULATION AÉRIENNE - Circulation Aérienne (Générale, Militaire, Commerciale). - Les missions du service de la Circulation Aérienne - L'organisation de l'espace aérien. - Classification des espaces aériens. - Les règles de l'air. - Les règles de vol IFR /VFR - La règle des niveaux de vol (Semi circulaire, RVSM).. - Les espaces réglementés - Dangereux, interdits, réglementés. - Présentation et missions d'EUROCONTROL (Brétigny et Bruxelles) IFPS. - CFMU - Demande et gestion des slots. - Le plan de vol ATC (Air Traffic Control) : Détails du FPL, plan de vol répétitif (RPL), les messages associés (ACK, REJ, DLA). - Les BRIA (Bureaux Régionaux d'Information et d'Assistance au vol). AÉRODYNAMISME / STRUCTURE AVION - Comment vole un avion ? - Les axes de référence, les commandes de vol, la résultante aérodynamique, la portance. - Instruments de base - Altimètre, anémomètre, conservateur de cap, horizon artificiel, Flight Management (FMS), le transpondeur. - Instruments de radionavigation - VOR, NDB, RNAV, ILS, 8.33, TCAS... - Les vitesses au décollage (détermination). - Courbe de Finesse d'un avion. - Les masses structurales et non structurales d'un avion. - Détermination de la limitation utile et de la charge offerte. INFRASTRUCTURE AÉROPORTUAIRE - Généralités sur les aéroports. - Les voies de circulation. - Les différentes aires (Trafic, Attente, Manœuvre). - Les différentes types d'installations (Fixes / Mobiles). - La piste - Caractéristiques, QFU, calcul de sa résistance (Trafic, Attente, Manœuvre). - Les différentes types d'installations (Fixes / Mobiles). - La piste - Caractéristiques, QFU, calcul de sa ré

Commentaires sur la durée hedmomadaire Cette formation se fera en présentiel ou selon vos disponibilités en disatnciel. Vous pouvez compléter cette formation avec Agent de Trafic et/ou Assistant Agent des Opérations Aériennes. Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Agent de Trafic Lors du décollage ou de l'atterrissage, vous devez coordonner les intervenants autour de l'avion pour assurer le départ à l'heure prévue du vol dans le respect des règles de sécurité et qualité du service. Préparer les documents de chargement et réaliser le centrage de l'avion. Et/ou: ASSISTANT DES OPERATIONS AERIENNES (HANDLING) Vous participerez à la préparation des opérations d'assistance aéroportuaires planifiés ou non planifiés, urgent, spéciaux, avec ou sans préavis.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00263815	du 07/03/2022 au 25/04/2022	Latresne (33)	OPSFORM		Non éligible	FPC
00311179	du 29/09/2022 au 19/10/2022	Latresne (33)	OPSFORM		Non éligible	FPC
00322765	du 01/12/2022 au 21/12/2022	Latresne (33)	OPSFORM		Non éligible	FPC
00329531	du 02/01/2023 au 20/01/2023	Latresne (33)	OPSFORM		Non éligible	FPC
00333644	du 01/02/2023 au 21/02/2023	Latresne (33)	OPSFORM		Non éligible	FPC

00329533	du 01/02/2023 au 21/02/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341039	du 01/03/2023 au 21/03/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00333646	du 06/03/2023 au 24/03/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00329535	du 06/03/2023 au 24/03/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341040	du 28/03/2023 au 18/04/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341041	du 24/05/2023 au 14/06/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341042	du 03/07/2023 au 24/07/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341043	du 30/08/2023 au 19/09/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341044	du 17/10/2023 au 07/11/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00341045	du 20/11/2023 au 08/12/2023	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00395957	du 05/02/2024 au 23/02/2024	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00428731	du 01/07/2024 au 02/08/2024	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00510056	du 13/01/2025 au 31/01/2025	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00510057	du 23/04/2025 au 15/05/2025	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00510058	du 15/07/2025 au 04/08/2025	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC
00510059	du 08/09/2025 au 26/09/2025	Latresne (33)	OPSFORM	Non éligible	FPC

du 27/10/2025 au 14/11/2025

00510060

Latresne (33)

OPSFORM

Non éligible

